



Avis d'appel d'offres national n° 06/2023

ACQUISITION ET MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE POINTAGE AU NIVEAU DES POINTS DE VENTE

La **BH Bank** se propose de lancer un Appel d'Offres national pour l'acquisition d'un système de pointage au niveau de ses points de vente.

Peuvent participer au présent appel d'offres, les personnes morales spécialisées en la matière régies par le droit Tunisien et disposant d'un service après vente pour toutes les composantes de l'offre.

Les représentants des sociétés qui désirent participer au présent appel d'offres, doivent se présenter au **Secrétariat permanent de la commission des marchés de la BH-BANK sis au 5^{ème} étage, bureau n° 507bis de l'Immeuble administratif de la BH-BANK, à l'espace de Tunis Bloc K, 1073 Montplaisir**, munis de leur carte d'identité nationale et du cachet de la société représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la fourniture d'un reçu justifiant le versement en espèce de la somme non récupérable de **cent cinquante dinars (150d)** au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à **Avenue du Japon , 1073 Montplaisir Tunis , en face du jardin du Japon**.

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale et en recommandée ou par rapid-poste ou remises directement et contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de **la BH-BANK - Bureau d'Ordre Central : 18, Avenue Mohamed V, 1023Tunis**.

Elles doivent être présentées conformément à **l'article 8** du cahier des charges comme suit :

Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

**« A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° 06/2023
ACQUISITION ET MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE POINTAGE
AU NIVEAU DES POINTS DE VENTE»**

Cette enveloppe extérieure doit renfermer et sous peine de nullité :

1. Les pièces administratives désignées à l'alinéa **8.2.3** de **l'article 8** du cahier des charges y compris La caution bancaire provisoire qui est fixé à **cinq mille dinars (5.000,000 d)**.
2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre l'objet de l'Appel d'Offres, l'identité du soumissionnaire et la mention « Enveloppe A - Offre technique ». Elle doit contenir les pièces désignées à l'alinéa **8.2.1** de **l'article 8** du cahier des charges
3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant, outre l'objet de l'Appel d'Offres, l'identité du soumissionnaire et la mention « Enveloppe B - Offre financière ». Elle doit contenir les pièces désignées à l'alinéa **8.2.2** de **l'article 8** du cahier des charges.

Les copies scannées des documents demandés sous forme originale ou copies certifiées conformes aux originaux ne sont pas acceptées.

La date limite de réception des offres est fixée au **mercredi 23/08/2023 jusqu'à 13 heures** ; date et heure limites fixées pour la réception des offres. La date consignée au cachet du bureau d'ordre central de la BH-BANK fait exclusivement foi.

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.